

Enseignement inclusif – besoins spécifiques

Attestation d'expertise

À faire compléter par le médecin spécialiste, le logopède ou le thérapeute.

Ce document est destiné à une équipe pédagogique restreinte¹, en vue de l'élaboration d'un plan d'accompagnement individualisé d'un(e) étudiant(e) présentant des besoins spécifiques au niveau de son apprentissage.

A déposer sous pli fermé au Service social et d'accompagnement ou au coordinateur pédagogique du Campus.

Nom et prénom de l'étudiant (e) :

Je soussigné (e) :

Spécialiste en :

Coordonnées complètes (adresse, téléphone, mail) :

Atteste par la présente que l'étudiant(e) susmentionné(e) présente le trouble, la pathologie, la déficience ou le handicap suivant :

De manière :

- Permanente
- Evolutive
- Temporaire pour une durée de :

¹Cf. article 458 du Code pénal relatif au secret professionnel et la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Affirme que le trouble, la pathologie, la déficience ou le handicap, dont est atteint l'étudiant(e), entraîne les difficultés significatives suivantes, dans le cadre de ses études supérieures :

Sur le plan physique et sportif, l'étudiant(e) n'est pas en mesure de présenter pleinement les épreuves suivantes :

Une dispense de la pratique sportive n'est pas envisageable à partir du moment où elle fait partie intégrante du programme de formation. Pouvez-vous indiquer dans quelle limite les activités physiques et sportives peuvent être pratiquées ?

Commentaires complémentaires éventuels, recommandations, aménagements sollicités, soutien et aide préconisés :

Fait à

le

Signature et cachet du spécialiste